

Dessiner la ville de demain : la concertation sur le PLUi se poursuit !

Paris Terres d'Envol et ses huit communes ont engagé, fin 2020, l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil de planification définit les grandes orientations en matière d'aménagement et les règles de construction du territoire pour les quinze prochaines années.



En route pour un territoire durable

Une étape importante a été franchie dans la conception du PLUi. Débattu en Conseil de territoire le 13 février 2023 et présenté en réunion publique le 27 mars, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) présente les orientations générales pour l'avenir du territoire dans les 15 prochaines années. Tous les aspects de la vie en ville sont passés au crible : urbanisme, habitat, mobilités, équipement, économie ou encore écologie...

Trois grandes orientations sont proposées :

- 1 - Paris Terres d'Envol, vers un territoire attractif, porte d'entrée de la métropole du Grand Paris
- 2 - Paris Terres d'Envol, vers un territoire de nature, plus résilient et vertueux, tenant compte des enjeux de santé
- 3- Paris Terres d'Envol, vers un territoire inclusif, répondant mieux aux besoins de ses habitants

Une nouvelle phase de concertation s'ouvre

Après cette première phase de concertation dédiée au diagnostic et au PADD, la phase dite réglementaire démarre aujourd'hui.

Elle permet l'élaboration des pièces réglementaires, à savoir le règlement écrit du PLUi, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Des documents qui définissent concrètement les règles d'urbanisme qui s'appliqueront demain à tous les projets de construction et d'aménagement du territoire : la hauteur des bâtiments, l'usage des terrains, la protection de l'environnement... Ils exposent également la manière dont Paris Terres d'Envol et ses huit communes souhaitent valoriser, réhabiliter ou aménager certaines zones à enjeux du territoire.

Un stand d'information vous accueillera au festival du développement durable "Dugny

2030" - samedi 27 mai, de 10h à 13h.

Des balades urbaines seront proposées au mois de juin tandis qu'une concertation numérique sera lancée. Toutes les informations et modalités de participation sont à retrouver sur le site web dédié : <https://plui.paristerredenvol.fr>